



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.10

4 octobre 1990

FRANÇAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 10e SEANCE

**Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 27 septembre 1990, à 10 heures**

Président :

M. de MARCO

(Malte)

Allocution de M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives

Allocution de Mme Violeta Barrios de Chamorro, Présidente de la République du Nicaragua

Allocution de Son Excellence M. Hussain Mohammad Ershad, Président de la République populaire du Bangladesh

Allocution de Son Altesse le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Abu Hassan (Malaisie)

M. Bongo (Gabon)

La séance est ouverte à 10 h 25.

ALLOCUTION DE M. MAUMOON ABDUL GAYOOM, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DES MALDIVES

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va entendre une déclaration de S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives.

M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives et je l'invite à prendre la parole.

Le PRESIDENT GAYOOM (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir, Monsieur le Président, de vous adresser mes chaleureuses félicitations et celles des membres de la délégation maldivienne à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. Nous sommes certains que, sous votre direction avisée, les débats de cette session seront couronnés de succès. J'aimerais également rendre un sincère hommage à votre prédécesseur, le major-général Joseph Garba, pour l'excellent travail qu'il a accompli à la présidence de l'Assemblée pendant l'année écoulée. Je tiens à rappeler ici, avec un plaisir particulier, l'importance de la visite qu'il a rendue aux Maldives au début de cette année malgré un emploi du temps très chargé.

Je voudrais également rendre l'hommage le plus sincère, au nom de mon pays, au Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, pour ses efforts inlassables dans la défense des nobles objectifs des Nations Unies. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses entreprises.

Au nom des Maldives, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à la Namibie au sein des Nations Unies, admission qu'elle mérite incontestablement après la lutte longue et dure qu'elle a menée pour accéder à l'indépendance. Nous sommes certains que la Namibie indépendante apportera une contribution des plus positives aux travaux de l'Organisation. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au plus récent des Etats Membres, la Principauté de Liechtenstein, et le féliciter pour avoir acquis le statut indépendant et souverain dont il jouit aujourd'hui.

Cette année, les Maldives célèbrent le vingt-cinquième anniversaire de leur accession à une pleine indépendance politique. Il ne me paraît donc pas déplacé de

Le Président Gayoom

m'attarder un moment sur les résultats que nous avons réussi à atteindre au cours de ces 25 années. Dès le premier jour où nous sommes devenus une nation indépendante, nous nous sommes engagés fermement dans la voie destinée à écarter la triple menace de la misère, de l'analphabétisme et de la maladie. C'est grâce à leur travail acharné dans une conjoncture des plus défavorables que les Maldives ont pu faire des progrès sensibles sur la voie de leur développement économique et social. Dans le domaine de l'éducation, nous sommes maintenant parvenus à un niveau d'alphabétisation qui dépasse 95 %, et plus de 80 % de nos enfants sont scolarisés. L'amélioration de la santé de notre population trouve son illustration dans la chute du taux de mortalité infantile, qui est passé de 120 par 1 000 naissances vivantes en 1977 à 43 en 1989, et dans la hausse de l'espérance de vie moyenne, qui est passée de 46,5 ans en 1977 à 64 en 1988. Sur le plan économique, nous avons fait également de très grands progrès. Grâce à des investissements planifiés dans les secteurs importants des pêcheries, du tourisme, des transports et des télécommunications, notre revenu par habitant est maintenant plus de six fois supérieur à celui enregistré avant l'indépendance, et nous avons réussi à maintenir un taux de croissance économique de 10 % par an depuis 10 ans. Je tiens à exprimer la profonde reconnaissance du peuple maldivien à tous nos partenaires dans le développement, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies et ses institutions pour leur soutien généreux qui nous a permis d'arriver à des résultats aussi encourageants. La création, en 1985, de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale a ouvert de nouvelles perspectives de coopération régionale qui reflètent les objectifs communs des nations de l'Asie du Sud. Les Maldives prennent une part active aux efforts destinés à consolider la paix, la stabilité et la sécurité de notre région.

Le Président Gayoom

Le Gouvernement et le peuple des Maldives attendent de la cinquième réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Association de coopération régionale de l'Asie du Sud, qui se tiendra à Malte en novembre prochain, qu'elle permette de faire avancer nos programmes communs visant l'amélioration des conditions de vie des peuples de sept nations.

Les Maldives se sont toujours efforcées de contribuer modestement aux efforts inlassables déployés par les Nations Unies pour promouvoir les principes de paix et de coopération internationale. Dans un monde marqué par les tensions et les conflits, nous adhérons fermement aux principes universellement reconnus de non-ingérence et de non-intervention dans les affaires intérieures d'Etats souverains par d'autres Etats.

Aussi sommes-nous vivement préoccupés par la crise actuelle du Golfe. Nous réaffirmons notre ferme conviction qu'il ne saurait y avoir de justification à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tout Etat par un autre. Il ne peut y avoir de paix et de stabilité, en quelque endroit du monde, sans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats. Le Gouvernement des Maldives prie instamment le Gouvernement iraquien de répondre positivement à l'appel lancé par le Conseil de sécurité et la communauté internationale et de retirer immédiatement ses troupes du Koweït, permettant ainsi au peuple koweïtien de rétablir une situation normale sous la conduite du Gouvernement légitime du Koweït dirigé par S. A. le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah.

Nous appuyons toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur la question et demandons à l'Iraq de remettre en liberté tous les ressortissants étrangers et de respecter l'immunité des missions diplomatiques au Koweït.

Tout en appelant à une solution pacifique de la crise du Golfe, nous réaffirmons notre détermination d'apporter un soutien total à ceux qui s'efforcent de faire disparaître la menace de guerre. Nous nous félicitons de la tendance historique nouvelle qui se dessine aujourd'hui dans les relations internationales, un changement qui, nous l'espérons, renforcera les principes de paix et de coexistence pacifique. Tous ceux qui défendent la liberté et la justice salueront avec nous le mouvement lent mais certain des superpuissances vers la réduction de leurs armes nucléaires et le développement des relations pacifiques entre l'Est et l'Ouest. La destruction du mur de Berlin et l'unification imminente de l'Allemagne attestent cette évolution positive. Ces faits offrent le cadre adéquat aux efforts

Le Président Gayoom

qui seront faits dans l'avenir en vue de renforcer la paix et la sécurité du monde. Nous sommes réellement encouragés par les acquis récents des Nations Unies dans ce domaine. La fin de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, le retrait des troupes d'Afghanistan et l'accession de la Namibie à l'indépendance nous ont apporté des espoirs nouveaux de paix universelle.

A cet endroit de mon discours, j'aimerais réaffirmer notre soutien à l'unification de la Corée par le biais d'un dialogue pacifique. Tout en appuyant cet objectif, je tiens cependant à dire aussi que nous appuyons la République de Corée dans ses efforts pour devenir membre des Nations Unies.

Les Palestiniens se voient refuser depuis trop longtemps leur droit légitime à l'autodétermination. L'Intifada héroïque du peuple palestinien dans les territoires occupés de la Rive occidentale et de la bande de Gaza symbolise l'expression courageuse de la volonté et de la détermination du peuple palestinien de recouvrer ses droits inaliénables. L'exode des Juifs soviétiques a aggravé une situation déjà complexe. Israël continue de créer des colonies de peuplement illégales dans les territoires occupés. Mon gouvernement est convaincu que pour parvenir à la paix au Moyen-Orient, une solution d'ensemble de la question de Palestine doit reposer sur le droit du peuple palestinien à l'indépendance et à l'autodétermination, et à la création de sa patrie sur sa terre nationale. Il est temps qu'un effort universel plus concerté soit déployé pour parvenir à ces objectifs. A cet égard, nous sommes partisans de la convocation d'une conférence internationale en vue du règlement de la question de Palestine.

La population noire d'Afrique du Sud ne cesse d'être harcelée par le régime minoritaire blanc. Tout en félicitant les Nations Unies de leurs efforts louables pour que soit libéré Nelson Mandela, nous sommes convaincus qu'une pression plus grande doit être exercée sur le régime minoritaire si la communauté internationale veut réellement que cessent les souffrances endurées par la population noire. L'apartheid doit être totalement démantelé. Il est de la responsabilité des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales, et bien entendu de tous les gouvernements, d'oeuvrer à l'élimination du racisme qui, nous le croyons, constitue non seulement un crime contre la population noire d'Afrique du Sud, mais un crime contre l'humanité.

Le Président Gayoom

Bien que le monde soit prêt à réduire certaines de ses armes les plus destructrices et que la communauté internationale se réjouisse de l'amélioration des relations entre les grandes puissances du monde, pour beaucoup de petits Etats souverains comme les Maldives, une situation grave existe à laquelle il convient d'apporter une solution à long terme : il s'agit d'assurer la protection et la sécurité de nos Etats et d'éliminer le risque qui pèse sur notre souveraineté et notre indépendance. Le danger croissant que représentent les mercenaires internationaux a augmenté la vulnérabilité des petits Etats face aux menaces extérieures. L'agression armée commise contre les Maldives en 1988 n'est qu'un exemple des dimensions alarmantes que cette menace internationale a acquise aujourd'hui. D'aucuns estimeront que cet événement est insignifiant d'un point de vue mondial, mais l'on ne peut méconnaître le fait que ces soldats de fortune internationaux ont, au cours des dernières années, menacé la paix et la stabilité de nombreux Etats. Il faut bien reconnaître aujourd'hui que les mercenaires internationaux sont mieux organisés, mieux financés et mieux équipés en armes perfectionnées. A moins que des mesures immédiates et fermes ne soient prises à leur encontre, ils constitueront un danger sérieux pour le monde entier.

Les petits Etats ne sont pas en mesure de sacrifier leurs ressources péniblement acquises pour se défendre contre de telles menaces. Leurs économies sont trop fragiles pour qu'ils puissent se permettre de détourner des fonds en vue d'accroître leur capacité militaire. L'auto-assistance ne saurait être la seule réponse. Il faut que la communauté internationale tout entière prenne des initiatives sous l'égide des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales. La Charte des Nations Unies a prévu certains mécanismes destinés à protéger l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des Etats contre les menaces venues de l'extérieur, mais ils sont loin d'être suffisants. La résolution 44/55 des Nations Unies relative à la "Protection et la sécurité des petits Etats", présentée par les Maldives et adoptée à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, représente un pas important dans la bonne direction destiné à remédier à cette situation. La Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires offre une meilleure possibilité de répondre aux actes de terrorisme et de mercenariat.

Le Président Gayoom

Les questions économiques qui accablent aujourd'hui les pays du tiers monde exigent d'être traitées d'urgence. Les pays en développement sont entraînés dans le cercle vicieux de la pauvreté, de la stagnation, du fardeau accablant de la dette et d'autres tendances négatives qui perpétuent leur sous-développement. Des handicaps structurels tels que des économies mal diversifiées aggravés par une base de ressources étroite ne sont pas la seule explication des performances médiocres de ces pays au cours de la dernière décennie. La réduction des courants d'assistance en provenance des pays développés, qui a compromis leurs efforts de développement, a été une grande déception pour eux.

Le Président Gayoom

Le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80, adopté par la première Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en 1981, demandait aux pays développés de verser une contribution de 0.15 % de leur produit national brut au titre de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés. Toutefois, huit des riches nations seulement sont parvenues à cet objectif, et la contribution moyenne à l'aide publique au développement n'a représenté que 0,9 %. Les pays les moins avancés ont été de plus en plus marginalisés dans l'économie mondiale et leur part dans les exportations mondiales est tombée à 0,3 % en 1988, alors qu'elle était de 1,4 % en 1960. La dette extérieure des pays les moins développés a également augmenté, passant de 35,8 milliards de dollars en 1982 à 69,3 milliards en 1988. En fin de compte, la situation économique des pays en développement s'est aggravée et l'écart entre les riches et les pauvres s'est encore creusé au cours de la dernière décennie.

Il est évident aujourd'hui que les répercussions économiques de la crise du Golfe exacerberont gravement les tendances défavorables de l'économie mondiale, ce qui sera, bien entendu, ressenti plus profondément par les petits pays. Les Maldives subissent déjà des contraintes économiques considérables en raison de la hausse brutale des prix du pétrole qui affecte les industries qui fournissent la majeure partie de nos recettes en devises étrangères : la pêche et le tourisme. Si la crise reste sans solution, notre fragile balance des paiements sera encore plus mise à l'épreuve. Nous suggérons vivement que la communauté internationale respecte strictement l'engagement qu'elle a pris d'aider les pays en développement à relancer leur économie et d'améliorer la qualité de son assistance en l'adaptant mieux aux besoins réels des pays destinataires. L'élimination ou la réduction sensible des tarifs qui permettraient de garantir des termes de l'échange favorables, l'accroissement de l'aide sous forme de dons pour aider à la diversification de leurs économies, la création d'un climat propice à l'augmentation des investissements étrangers et la libéralisation des courants de ressources sont des mesures qui s'imposent d'urgence pour redresser la situation.

En fait, le message qui se dégage est qu'il serait impossible aux pays en développement de relancer seuls leurs économies frappées d'inertie quand bien même ils ont établi leurs priorités. Il est vrai que la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Paris au début du mois, a clairement défini cinq priorités. Parmi celles-ci, toutefois, la mise en valeur des ressources humaines, la halte à la dégradation de l'environnement et le

Le Président Gayoom

renforcement de la diversification du secteur productif ne sont que certains des domaines dans lesquels aucun progrès important ne sera possible si l'on ne fait pas appel à des engagements complémentaires de la part de leurs partenaires dans le développement.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur une autre question de grande préoccupation pour nous, au sujet de laquelle j'ai cherché énergiquement assistance auprès de la communauté internationale. Il s'agit de la perspective d'un réchauffement de la planète et de la hausse du niveau des mers qui pourraient mettre en danger la survie même de mon pays insulaire. Nous faisons de notre mieux pour lutter contre cette menace latente. A la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue à Kuala Lumpur en octobre 1989, les Maldives ont proposé que le Commonwealth fasse tous les efforts possibles pour accélérer la rédaction de la convention-cadre sur l'environnement à laquelle collaborent depuis quelque temps l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le premier rapport du Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques sera examiné à la deuxième Conférence mondiale sur le climat, qui aura lieu à Genève du 29 octobre au 7 novembre prochains, et il faut espérer que la convention finale sera adoptée à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit se tenir en 1992.

Une conférence des petits Etats sur la hausse du niveau des mers a été accueillie par les Maldives l'année dernière, et la Déclaration de Malé sur le réchauffement de la planète et la hausse du niveau des mers, adoptée à cette conférence, a souligné l'urgence du problème et défini de nombreux secteurs de coopération internationale possible dans ce domaine. Comme le demande la Déclaration de Malé, un groupe d'action a été créé pour coordonner une approche conjuguée des questions de changement climatique, de réchauffement de la planète et de hausse du niveau des mers, et pour réagir aux niveaux mondial et régional, en mettant en oeuvre des stratégies et en en assurant le suivi. Ce groupe, qui rassemble des représentants des régions de la Méditerranée, des Caraïbes, du Pacifique Sud et de l'océan Indien, doit se réunir à Malé au début de l'année prochaine.

Il y a toutefois une limite à ce que peuvent faire les petits Etats à basse altitude. Nous avons besoin de l'aide internationale. Dans ce monde multipolarisé, où l'interdépendance semble devenir un élément clef, nous pensons qu'il n'appartient pas seulement aux pays menacés par la hausse du niveau des mers

Le Président Gayoom

de prendre des mesures préventives. Nous sommes convaincus qu'il est également du devoir des Etats dont la course au développement a contribué depuis de nombreuses années au réchauffement de la planète, à l'appauvrissement de la couche d'ozone, à la pluie acide et au déboisement des forêts tropicales, d'inverser la situation actuelle. Nous ne pouvons accepter la thèse selon laquelle le développement économique doit se faire aux dépens de notre environnement.

Les Maldives demandent aux pays industrialisés de prendre d'urgence des mesures visant la réduction des émissions de gaz de serre dans l'atmosphère et l'adoption de techniques compatibles avec l'environnement. Nous les incitons à aider les pays en développement à appliquer des mesures similaires. Nous espérons sincèrement que la communauté internationale nous entendra - nous, les Etats à basse altitude - et nous préservera de la honte de devenir des réfugiés écologiques.

Nos enfants font partie du groupe de nos sociétés le plus vulnérable aux risques de l'environnement. Ce sont eux qui, vraisemblablement, souffriraient le plus de la détérioration de nos écosystèmes. Des milliers d'enfants meurent chaque année de maladies liées à l'environnement, telles que la diarrhée et les infections des voies respiratoires supérieures. De nombreux autres sont sujets aux agents de pollution de l'air et de l'eau. Les effets des changements écologiques n'affecteront pas seulement la génération actuelle d'enfants mais également ceux qui ne sont pas encore nés. Plus de 82 % des enfants du monde vivent dans les pays en développement. La croissance rapide de la population de ces régions augmentera, bien évidemment, leur nombre à l'avenir. Ils devront être nourris, vêtus, logés, instruits et pouvoir grandir dans un environnement salubre. Notre devoir est de protéger notre planète pour eux et pour les générations à venir. Le Sommet mondial pour l'enfance, le premier du genre à être jamais convoqué ici même, dans trois jours, préparera, je l'espère, le terrain pour cette tâche.

Les Maldives sont fières de fêter cette année leur vingt-vinquième anniversaire en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes convaincus qu'en dépit des difficultés qu'elles rencontrent parfois, les Nations Unies sont la seule force qui puisse venir réellement à bout des défis et des conflits innombrables qui menacent l'évolution pacifique de la civilisation. Nous plaçons notre confiance sincère dans cette organisation, certains que ses efforts permettront à l'humanité de réaliser son rêve le plus cher - la paix entre les nations, les races et les individus.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République des Maldives de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE MME VIOLETA BARRIOS DE CHAMORRO, PRESIDENTE DE LA REPUBLIQUE DU NICARAGUA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de la Présidente de la République du Nicaragua.

Mme Violeta Barrios de Chamorro, Présidente de la République du Nicaragua, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à la Présidente de la République du Nicaragua, S. E. Mme Violeta Barrios de Chamorro. Je l'invite à prendre la parole.

La PRESIDENTE BARRIOS de CHAMORRO (interprétation de l'espagnol) : Je me souviens que lorsque les Nations Unies ont été créées il y a 45 ans, elles avaient reçu pour mandat de transformer les "armes en socs de charrue". Nous, les Nicaraguayens, faisons une réalité de ce grand rêve des Nations Unies.

Le 25 février dernier, avec l'appui des Nations Unies, le peuple du Nicaragua a voté pour la paix. Ce 25 février marque un moment grandiose de notre histoire. Après plus d'un demi-siècle d'oppression, le peuple du Nicaragua a refusé de rester prisonnier des idéologies et des dictatures. Le silence de milliers de Nicaraguayens dans les bureaux de vote s'est transformé en une grande clameur de rejet de la violence pour appuyer les formes civiques et pacifiques de règlement des conflits sociaux et des divergences politiques. Les Nicaraguayens ont voté pour le gouvernement en place aujourd'hui, que j'ai l'honneur de présider, s'associant ainsi à tous les autres pays qui ont opté pour la liberté.

Les Nations Unies ont été les garantes de cette élection, la seule véritable élection libre en 169 ans d'existence du Nicaragua en tant que République. Comme beaucoup d'autres Nicaraguayens de ma génération, j'ai eu pour la première fois la possibilité de voter librement. Au nom de tous les Nicaraguayens, je remercie profondément cette instance mondiale, toutes les autres organisations internationales et tous les peuples qui ont appuyé nos désirs de liberté. C'est vous qui avez permis au Nicaragua de commencer une ère nouvelle après le 25 février.

En cinq mois seulement, nous avons obtenu la paix, ce qui s'est traduit par la démobilisation et le désarmement de 21 000 membres de la résistance nicaraguayenne. En moins de cinq mois, nous avons réduit de beaucoup les forces armées du Nicaragua, passant d'une armée de 96 000 hommes à une armée de 34 000 hommes. Nous avons obtenu également le retrait de toutes les armes qui se

La Présidente Barrios de Chamorro

trouvaient aux mains des civils. Nous avons enterré dans le ciment plus de 18 000 fusils qui se trouvaient aux mains des forces politiques. Nous avons mis la dernière main aux négociations en matière de limitation et de diminution des armements et des effectifs militaires. Le Nicaragua a donné l'exemple en détruisant des armes comme celles que j'ai remises aujourd'hui au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous considérons comme un pas constructif pour toute l'humanité les accords qui ont été conclus entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en matière de désarmement. Mais il y a autre chose. Aujourd'hui, je voudrais proclamer la démocratie comme patrimoine de toute l'humanité. Toutefois, nous devrions être profondément préoccupés du prix très élevé qu'il faudrait payer si nous devions perdre la démocratie nicaraguayenne, qui a déjà coûté tant de sacrifices pour mettre en marche le processus effectif de la paix et de la stabilité démocratique dans l'ensemble de l'Amérique centrale. Si nous avons perdu la paix et si nous n'avons pas consolidé la démocratie, nous aurions alors effacé l'une des conquêtes de l'Amérique. C'est pourquoi, de cette tribune, je lance un appel à toutes les démocraties du monde pour qu'elles s'engagent avec la démocratie du Nicaragua.

Durant ces cinq mois du nouveau gouvernement, le Nicaragua n'a jamais joui de tant de liberté et de tant de respect des droits de l'homme. Au Nicaragua, les habitants ne craignent plus de vivre dans leur patrie. Au Nicaragua, ils ne craignent plus de travailler. Au Nicaragua, ils ne craignent plus de critiquer le Gouvernement. Au Nicaragua, ils ne craignent plus de produire. Les petits agriculteurs, les industriels et les commerçants peuvent vendre et acheter librement leurs produits sur le marché. Les pères ne craignent plus pour leurs fils. Au Nicaragua, personne ne craint plus d'aller à l'école pour étudier. Au Nicaragua, l'on ne craint plus de penser pour soi. Nous ne craignons plus l'avenir. Au Nicaragua, l'on ne craint plus la paix, mais nous nous souvenons des paroles de S. S. le Pape Jean-Paul II : "La paix a un autre nom : le développement".

Au nom de tous les Nicaraguayens, je peux annoncer ici, dans cette instance mondiale, que les Nicaraguayens croient en Dieu, croient à la liberté, croient à la démocratie, croient à leur patrie, et que nous avons confiance en nous-mêmes et en tous les pays frères qui nous ont accordé leur appui et leur compréhension.

La Présidente Barrios de Chamorro

Mais il y a quelque chose de plus important encore : ma patrie, le Nicaragua, qui est maintenant en harmonie avec les changements démocratiques du monde, est le résultat d'un mouvement régional que les Nations Unies ont encouragé avec créativité et originalité.

J'ai l'honneur de représenter mon pays en cette année particulièrement importante de l'histoire moderne. Le Nicaragua est fermement décidé à rester indépendant des intérêts hégémoniques. En tant que membre du Mouvement des pays non alignés, le Nicaragua relèvera le défi visant à surmonter les barrières idéologiques qui nous ont séparés et que nous devrions adapter.

La Présidente Barrios de Chamorro

Le Nicaragua condamne l'invasion du Koweït par l'Iraq et appuie les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous saluons également la libération de Nelson Mandela et nous sommes en faveur de l'élimination du racisme et de l'apartheid.

De l'avis de mon gouvernement, la réunification du peuple allemand constitue un événement important et un exemple vivant de réconciliation.

Je rêve d'une Amérique centrale unifiée.

Je rêve d'une Amérique centrale démilitarisée.

Je rêve d'une Amérique centrale libre.

Je rêve d'une Amérique centrale engagée dans un dialogue permanent.

Je rêve d'une Amérique centrale en progrès.

Nous espérons que le monde partagera et continuera d'appuyer les efforts déployés en faveur d'une Amérique centrale démocratique, démilitarisée et exempte de toute présence militaire, afin que, un jour, cette région du monde soit déclarée zone de paix et de coopération.

Le moment est venu de dire que nous en avons assez de la violence et des armements et d'oeuvrer pour le triomphe de la société civile sur les armes. Il ne faut plus jamais qu'un Centraméricain ait à baisser la tête ou à se sentir humilié devant la force, la coercition armée ou les dictatures.

Nous avons commencé la grande révolution de la non-violence, la révolution civique et démocratique du vote et du respect de la dignité de l'homme, de sa liberté et de ses droits. Nous sommes convaincus que la compréhension entre nations est un moyen de parvenir à la réconciliation internationale. Cette révolution, qui réunit toujours plus l'Amérique centrale, progresse vers l'intégration politique grâce à la création du Parlement centraméricain.

Nous aspirons à la constitution de la communauté économique de l'Amérique centrale. Nous sommes tombés d'accord sur une stratégie commune prévoyant la participation de nos économies dans des conditions favorables à la concurrence, ainsi que sur un plan d'action économique essentiel pour la vie de la région.

Mais nous ne devons pas nous enfermer dans notre cadre régional. L'Amérique ibérique était le rêve de Bolivar et c'est aussi le nom de notre grande communauté. Rien de grand ne peut se faire dans notre Amérique si nous ne sommes pas unis au sein de cette communauté. Nos grandes révolutions se sont faites dans la connaissance de cette unité, qui commence à renaître aujourd'hui avec le triomphe de la démocratie.

La Présidente Barrios de Chamorro

Ce n'est que dans cette communauté de régions que nous pourrions trouver une solution aux problèmes aussi graves et communs que la dette extérieure et la participation de nos économies aux marchés internationaux. Nous sommes petits et pauvres, mais nous sommes grands par la noblesse de nos idéaux.

La réconciliation nationale que nous cherchons à réaliser au Nicaragua et la réconciliation internationale dans le monde n'ont d'autre objectif que de renforcer l'état de droit. Plus un pays est petit et faible - c'est le cas du mien -, et plus il sait, et pas seulement sent, la valeur humaine du droit. C'est pourquoi, au nom du Nicaragua, je déclare que nous sommes fermement décidés à appuyer la Décennie des Nations Unies pour le droit international.

Qu'il me soit maintenant permis de passer de perspectives encourageantes du futur aux exigences pressantes de l'heure.

On a dit - et cela fait honneur à notre sexe - que la femme est l'ange gardien du présent. La vérité, c'est qu'une femme qui a un enfant dans les bras sait que l'avenir, c'est le présent.

Il ne fait aucun doute que les Nicaraguayens ont ouvert des voies de paix et de démocratie. Le Nicaragua se trouve confronté aujourd'hui à une situation semblable à celle où se sont trouvés certains pays à la fin de la seconde guerre mondiale. Nous n'ignorons pas que l'effort personnel est fondamental et constitue le point de départ de la relance de nos économies grâce à un accord économique et social de caractère national - processus que les Nicaraguayens ont lancé le 20 septembre dernier - conclu entre les ouvriers, les entreprises et le gouvernement, inaugurant ainsi un nouveau style de gouvernement au Nicaragua.

Nous reconnaissons et assumons la responsabilité qui nous incombe s'agissant de la réalisation des ajustements et des transformations qui feront de nos économies des économies viables. Mais cet effort doit être complété par la coopération internationale, y compris l'octroi de traitements préférentiels.

A notre avis, la coopération internationale ne saurait se substituer à nos propres efforts, mais constitue un élément nécessaire pour parvenir à un développement durable, fondé sur notre intégration effective au commerce international.

Appuyer notre démocratie équivaut à étendre les frontières de la liberté et de la justice dans le monde. Ceux qui l'entendent ainsi comprennent également que la démocratisation du Nicaragua et son redressement économique constituent le préalable indispensable au renforcement de la paix dans la région.

La Présidente Barrios de Chamorro

A ce propos, je voudrais souligner la tâche cruciale que représente, pour l'avenir de la paix et de la démocratie dans mon pays, l'appui à l'intégration au processus de production nationale de milliers de Nicaraguayens réfugiés, déplacés, démobilisés de la résistance nicaraguayenne et de soldats touchés par la réduction des forces armées.

Pour terminer, j'aimerais dire quelques mots encore au sujet du lourd fardeau que constitue la dette extérieure qui écrase nos peuples. Les diverses initiatives et stratégies lancées au niveau mondial ont représenté, dans certains cas, un réel progrès. Nous considérons avec optimisme la démarche proposée par le Président Bush pour les Amériques, initiative fondée sur des propositions relatives au commerce, à la dette et aux investissements - démarche qui doit être soigneusement analysée par nos pays.

Mais nos efforts ne sont pas suffisants. Il faut que la communauté internationale contribue davantage à nous aider à supporter le fardeau écrasant de la dette. Cela permettrait à nos pays d'employer leurs ressources financières pour répondre aux nécessités économiques et sociales pressantes qui les assaillent.

A mon sens, la renégociation de la dette des pays centraméricains à des conditions de faveur doit être considérée d'un point de vue hautement moral; non pas sous l'optique d'intérêts économiques mais comme une condition nécessaire, pour que de nombreux pays puissent venir à bout d'une crise de développement douloureuse qui fait du tort à tout le monde.

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons créer et transmettre un monde plus juste et plus stable aux hommes et aux femmes de demain - les enfants d'aujourd'hui, nos enfants, nos petits-enfants et d'autres enfants comme eux, pour lesquels nous devons nous battre, parfois même, comme le disait mon époux défunt, Pedro Joaquin Chamorro, jusqu'à la mort.

A cet égard, nous exprimons notre ferme appui au Sommet mondial pour les enfants, convaincus que nous sommes que les Nations Unies doivent clairement s'efforcer de rechercher pour nos nations ce que nous souhaitons pour nos enfants, faute de quoi leur oeuvre n'aura aucun sens.

La Présidente Barrios de Chamorro

Le Nicaragua a été comme un rocher, placé au centre du monde américain par la géographie et l'histoire. Ce rocher est exposé à tous les vents politiques et sociaux et est fouetté par tous les courants universels. Tous nos héros ont combattu les bâtisseurs d'empires et les forces d'invasion. Notre nationalité semble destinée à surmonter les limites. Pour cette raison, s'il est un pays uni, en union profonde avec cette organisation, c'est bien ma patrie. Nous vous prions de ne pas nous laisser de côté.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Présidente de la République du Nicaragua de sa déclaration.

Mme Barrios de Chamorro, Présidente de la République du Nicaragua, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. HUSSAIN MOHAMMAD ERSHAD, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution prononcée par le Président de la République populaire du Bangladesh.

M. Hussain Muhammad Ershad, Président de la République populaire du Bangladesh, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République populaire du Bangladesh, S. E. M. Hussain Muhammad Ershad, et de l'inviter à prendre la parole.

Le PRESIDENT ERSHAD (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, vous méritez les félicitations les plus chaleureuses pour votre élection bien méritée. Cela ne témoigne pas seulement de la haute estime dont vous jouissez au coeur de cette assemblée, mais également de la confiance placée en Malte par la communauté mondiale.

Votre prédécesseur, M. Joseph Garba, mérite notre reconnaissance. Il s'est montré ferme et discipliné, aimable et généreux. Il s'est acquitté de ses fonctions de façon remarquable, ce qui est à son honneur et à celui de son pays, le Nigéria.

Il faut également rendre hommage au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. Sa quête inlassable pour la paix et les efforts infatigables qu'il déploie pour le développement méritent tous nos éloges.

Le Président Ershad

L'expansion de la famille des Nations Unies témoigne de sa crédibilité. Nous accueillons le Liechtenstein parmi nous. Nous envisageons avec plaisir sa participation active dans nos affaires.

Nous nous réunissons à un moment complexe. Ce n'est peut-être pas la fin de l'histoire, comme certains le croient. Au contraire, nous sommes au seuil d'une nouvelle époque. L'euphorie suscitée par la fin de la guerre froide ne doit pas nous laisser aller à la satisfaction. Nous pouvons entrevoir de nouveaux défis et de nouvelles occasions qui devront être relevés et saisies. Le scénario qui se fait jour n'est pas exempt de danger pour les Etats les plus faibles et les plus pauvres. Il importe au plus haut point que leurs intérêts politiques et économiques soient pris en compte. Nous ne pouvons permettre qu'ils soient compromis par l'hégémonisme régional.

Il est certain que le rapprochement des grandes puissances est une évolution des plus positives. Nous nous en félicitons. Mais nous devons rester sur nos gardes afin que cela ne soit pas perçu comme une porte ouverte au déchaînement de nouvelles tensions déstabilisantes. Des transformations politiques et économiques passionnantes sont en cours en Europe. Elles portent en elles un potentiel énorme et positif. Les dividendes retirés de la paix pourraient se multiplier dans le monde entier. Cependant, ces changements peuvent affecter le monde de façons encore imprévisibles. Ils peuvent priver le monde en développement de ressources et d'investissements. Ils peuvent également entraîner la création de grands blocs économiques insulaires dont seraient exclus les faibles et les pauvres. On craint également que dans ce nouvel ordre mondial le terrorisme puisse sévir davantage.

Il faut espérer que rien de cela ne se produira. Nous devons encourager les forces d'opposition positives. Celles-ci ont demandé l'ouverture, non l'isolement; la tolérance de valeurs différentes; un dialogue exempt d'idéologie; et une coopération fondée sur le consentement. Les problèmes du monde appellent une réponse concertée. Nous sommes de plus en plus convaincus que seules les Nations Unies peuvent arriver à ces fins, par la gestion coopérative et la sécurité collective.

Le Président Ershad

Il est possible que les aspirations des fondateurs des Nations Unies, consacrées dans la Charte, soient enfin réalisées. Nous devons oeuvrer ensemble pour éliminer les causes profondes de la guerre, supprimer la pauvreté, venir à bout de l'endettement, freiner la dégradation de l'environnement, combattre l'abus des drogues et encourager le progrès social. Ceci peut paraître un ordre du jour ambitieux aux buts élevés, mais la vigueur de nos sociétés ne pourra être préservée que par une recherche inlassable de nobles objectifs.

Nos espoirs de connaître une décennie stable ont été mis en pièces par le choc provoqué par l'actuelle crise du Golfe. Les Nations Unies ont condamné l'invasion et l'annexion du Koweït. Elles ont fait appel à l'Iraq pour qu'il évacue les territoires annexés et rétablisse le gouvernement légitime du Koweït. Le Bangladesh est fermement décidé à appuyer les résolutions des Nations Unies. Nous ne pouvons transiger sur les principes vitaux mis en cause. Toutes les nations éprises de paix ont le plus grand intérêt à préserver la souveraineté, la sécurité, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de tout Etat de la communauté internationale. Ces principes sont gravés dans notre constitution. Ils nous tiennent à coeur et nous sont des plus chers.

C'était sur la base de ces considérations que nous avons envoyé un contingent de troupes en Arabie saoudite, à la demande du Royaume. Son rôle devrait être purement défensif. Notre parlement national a fait sienne cette décision par une résolution unanime. Cette mesure a été conçue à l'appui de la cause de la paix et de la stabilité dans la région et des intérêts plus larges de la communauté islamique tout entière.

Depuis lors, le monde se trouve confronté au traumatisme douloureux d'un vaste problème humanitaire. Plusieurs centaines de milliers d'expatriés, très désireux de rentrer chez eux, sont en pleine détresse dans la région. Leur sort est des plus misérables. Le Bangladesh a été l'un des premiers pays à persuader le système des Nations Unies de la nécessité d'activer le processus de rapatriement. Celui-ci a tourné en un triomphe remarquable d'organisation rationnelle de la part des Nations Unies. Je me suis personnellement rendu en Turquie et en Arabie saoudite pour encourager ce processus. Les pays voisins, en dépit des contraintes aiguës qu'ils connaissent, ont accordé une assistance des plus généreuses. Notre reconnaissance à leur égard est sans limite. Notre gratitude va également aux institutions pertinentes des Nations Unies, en particulier au Bureau du

Le Président Ershad

Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO), aux sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, au Bureau international des migrations et aux organisations non gouvernementales. Il convient d'accorder une mention spéciale aux pays donateurs qui ont fourni une assistance financière des plus généreuses. Beaucoup reste à faire. Le Prince Sadruddin Agha Khan, Représentant spécial du Secrétaire général, aura les responsabilités les plus lourdes à assumer. Je ne doute pas qu'il s'en acquittera avec la compétence et la sagesse que nous lui connaissons.

L'impact de la crise sur l'économie mondiale est grand. Pour les économies fragiles du monde en développement - en particulier des pays les moins développés - les conséquences en sont désastreuses. Pour le Bangladesh, celles-ci prennent la forme du coût du rapatriement et de la réadaptation, de la perte des envois de fonds, d'une diminution des revenus d'exportation, du coût élevé du pétrole et des produits pétroliers et de la limitation des projets de développement. Pour un pays comme le Bangladesh, qui compte parmi les moins développés, le problème prend des proportions incommensurables.

Cependant, nous trouvons réconfort dans l'unité de la communauté mondiale et dans sa détermination à agir de concert. Les superpuissances font montre d'une extraordinaire cohésion. Du fond du coeur, nous prions le peuple fraternel et le Gouvernement de l'Iraq de se rendre à nos appels. Ils doivent renoncer à leur annexion illégale et régler leurs différends d'origine avec le Koweït par des moyens pacifiques. Le Bangladesh reste fermement décidé à appuyer toute initiative dans ce sens. A cet égard, nous accueillerions favorablement toute initiative valable que prendraient la Conférence islamique et la communauté musulmane tout entière.

C'est avec joie que nous avons salué l'accord survenu entre l'Iran et l'Iraq en vue de régler finalement le conflit qui les a opposés de longue date. Nous espérons qu'il en résultera un règlement durable qui, en fin de compte, ouvrira la voie à la stabilité dans la région. Tous les efforts doivent être concentrés maintenant sur la tâche de reconstruction et de relèvement dans le Golfe. C'est pourquoi les récents événements dans cette région sont d'autant plus attristants.

En ce qui concerne la région du Moyen-Orient, nous sommes préoccupés par l'intransigeance croissante d'Israël. La situation instable qui y règne est rendue encore plus dangereuse par l'attitude négative d'Israël à l'égard de toute recherche en vue de trouver une solution juste et durable à la question de

Le Président Ershad

Palestine. Qu'il me soit permis de déclarer sans équivoque que l'attachement du Bangladesh à la cause de la Palestine ne connaît aucune faille. Nous condamnons les mesures de provocation d'Israël quand il installe des immigrants juifs dans les territoires occupés. Nous réprouvons la répression atroce qu'ils font subir à la glorieuse Intifada. L'autorité qu'exerce Israël sur la Rive occidentale, sur Gaza et les hauteurs du Golan repose visiblement sur la force et doit cesser. Israël doit se retirer de tous les territoires occupés illégalement depuis 1967. Les droits nationaux indéniables du peuple palestinien, y compris la création de leur propre Etat avec Jérusalem comme capitale, doivent être rétablis. A cet égard, nous réitérons notre appel en vue de la convocation rapide d'une conférence internationale de paix avec la participation de tous les Etats, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, sur un pied d'égalité.

En dépit des progrès significatifs vers une solution politique, les Afghans continuent de souffrir. Des millions de réfugiés attendent toujours de rentrer chez eux dans la sécurité et l'honneur. L'afflux constant d'armes dans la région et la guerre civile ont retardé la tâche immense de relèvement et de reconstruction. Le règlement du problème exige également la mise en place d'un gouvernement représentatif fondé sur une large base et reflétant la volonté populaire. Le peuple afghan doit déterminer son propre destin. Il doit être à même de choisir son propre gouvernement, sans aucune intervention ou ingérence de l'extérieur. Nous devons garantir la préservation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Afghanistan et son caractère de pays islamique et non aligné.

Au Cambodge, nous saluons l'accord qui vient d'être réalisé. Le peuple cambodgien a trop souffert et trop longtemps. Nous sommes pleinement conscients cependant, qu'en dépit de cette mesure de portée historique, de nombreux obstacles subsistent, qui doivent être surmontés. Notre attachement à une solution ne s'exprime pas en mots seulement. Depuis le début, le Bangladesh a offert son appui aux efforts de paix des Nations Unies, de façon tangible, en fournissant une contribution en personnel civil et militaire. Aujourd'hui, je réitère fermement cette offre.

Dans notre propre région, l'Asie du Sud, l'escalade des tensions entre le Pakistan et l'Inde nous préoccupe au plus haut point. J'invite instamment les dirigeants des deux pays à faire preuve de la plus grande modération possible.

Le Président Ershad

J'espère que le processus d'un dialogue constructif, récemment amorcé, conduira à des résultats positifs. Le Bangladesh reste décidé à établir des liens étroits avec tous ses voisins, sur la base de la justice, de l'égalité, des avantages mutuels et du respect du droit international. Nous avons grande confiance dans la viabilité de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC). Quatre réunions consécutives au sommet ont témoigné du succès de cette organisation dans l'accomplissement de son mandat socio-économique. Elle a joué également comme force d'harmonisation politique. Nous attendons avec confiance le cinquième sommet, qui doit se tenir aux Maldives en novembre de cette année.

A Chypre, île divisée, en dépit de la recherche intensifiée d'une solution par les dirigeants des communautés grecque et chypriote, il n'a pas encore été possible d'arriver à un règlement d'ensemble. Cependant, des options possibles de règlement apparaissent aujourd'hui, qui pourraient garantir les intérêts légitimes et répondre aux soucis des deux communautés. Celles-ci méritent un examen attentif. Nous espérons vivement qu'elles finiront par s'imposer.

De même, c'est notre souhait le plus fervent que les récentes initiatives et les contacts renouvelés entre les deux Corée conduisent à leur réconciliation et à une solution acceptable.

Le Président Ershad

En Amérique centrale, nous apprécions le rôle joué par les Nations Unies en vue d'encourager l'application pratique des différents accords réalisés. Il convient en particulier de louer les efforts faits par les Nations Unies pour organiser et surveiller la mise en oeuvre de ces accords. Le rôle joué par les Chefs d'Etat et de gouvernement de la région dans la recherche de la paix est encourageant.

En Afrique aussi, on peut discerner un certain progrès. J'en veux pour preuve le Sahara occidental. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) travaille activement avec le soutien des Nations Unies. Une coopération institutionnalisée entre les pays du Maghreb permet d'espérer que la question pourra enfin être réglée.

Des changements historiques se produisent également en Afrique australe. S'il convient de se féliciter de l'indépendance de la Namibie, de la remise en liberté de Nelson Mandela, de la levée de l'état d'urgence et de la promesse de réformes par le Président De Klerk, les effusions de sang quotidiennes dans ce malheureux pays viennent cruellement nous rappeler les souffrances de l'Afrique du Sud. L'apartheid n'a pas encore été démantelé. Notre lutte et la participation active des Nations Unies devront se poursuivre tant que l'Afrique du Sud ne se sera pas transformée en un Etat démocratique et multiracial.

Dans le monde d'aujourd'hui, aucune région, aucun pays et aucun peuple n'est jamais trop loin. Nous sommes de tout coeur avec les Libériens dans leur détresse. Le monde doit faire davantage pour soulager leurs souffrances. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire régner la paix dans ce pays déchiré.

Nous sommes encouragés par les récents succès obtenus dans les domaines du contrôle des armements et du désarmement. Nous nous référons en particulier aux accords conclus entre les superpuissances. Toutefois, nous ne devons pas oublier que les armes et les conflits s'alimentent les uns les autres. Les fusils proliféreront si le besoin d'en posséder se fait sentir. Aussi le désarmement ne sera-t-il possible que si nous modifions radicalement l'environnement mondial actuel. Plus d'une fois, le Bangladesh a insisté sur son engagement à l'égard du désarmement général et complet. Les dividendes de la paix doivent être consacrés au développement.

Notre position procède de la conviction que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est crucial pour le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Nous demandons aux Etats dotés d'armes nucléaires d'entreprendre des négociations de fond en vue d'un traité d'interdiction complète des essais.

Le Président Ershad

De même, ils doivent fournir et renforcer des garanties de sécurité, tant positives que négatives, contre l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires dirigés contre les Etats non nucléaires. Nous avons exprimé nos préoccupations à cet égard à la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a eu lieu récemment. Nous estimons qu'un travail préparatoire suffisant a été fait pour que nous puissions espérer, par nos efforts, réaliser ces objectifs fondamentaux avant la conférence d'examen et de prolongement de 1995.

Pour nous, la création de zones exemptes d'armes nucléaires et de zones de paix est au nombre des mesures faisant partie intégrante du régime de non-prolifération. Il faut aussi, de toute urgence, s'occuper du désarmement conventionnel. A cet égard, la compétition entre voisins peut avoir, et a eu en fait, des conséquences désastreuses. Le travail du Comité spécial de l'Océan indien doit reprendre avec la participation de tous les Etats. Nous devons nous efforcer d'organiser dès que possible la Conférence de Colombo.

Les événements survenus récemment ont prouvé que les causes profondes du conflit sont souvent d'ordre économique. Depuis quelques années, on s'inquiète de plus en plus du déclin de la courbe de développement. L'effet conjugué de facteurs et d'attitudes isolés ont aggravé la situation. Les accusations mutuelles et les débats stériles entre le monde développé et le monde en développement ont conduit à la stagnation, voire à la détérioration de la situation dans ce dernier. Le fossé économique et technique entre pays riches et pays pauvres s'est encore creusé. De nombreux pays en développement ont essayé le remède de l'ajustement structurel au prix de grandes dépenses et de gros sacrifices. L'effondrement des structures des prix des produits de base, les fluctuations des taux de change, l'amenuisement de l'aide en termes réels, l'endettement toujours plus grand et la diminution du pouvoir d'achat ont menacé d'étouffer l'économie des pays en développement.

Dans ces conditions, nous nous félicitons des résultats de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale qui a donné naissance à un nouveau consensus mondial quant à la façon d'encourager une coopération digne de ce nom. Il existe de réelles possibilités d'énoncer les éléments de ce consensus lors de la formulation de la Stratégie internationale du développement pour la décennie en cours, que la présente session de l'Assemblée générale est appelée à adopter.

Le Président Ershad

Les résultats de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a eu lieu récemment, seront un important facteur complémentaire. Si les résultats obtenus n'ont pas comblé nos espérances, ils sont à bien des égards un succès. Je dois à cet égard saluer la contribution extrêmement positive du Président Mitterrand et de son grand pays, la France. Pour ce qui est des questions critiques de l'accroissement des courants de ressources, de la dette extérieure, de l'accès aux marchés pour les produits des pays les moins avancés, ainsi que des questions touchant aux produits de base, certains progrès ont été enregistrés. Il convient maintenant que les donateurs comme les pays les moins avancés fassent des efforts soutenus pour mettre pleinement en oeuvre le nouveau plan d'action. En raison de l'agitation qui règne sur la scène internationale en ce moment et du tragique impact de la crise du Golfe, le développement des pays les moins avancés restera tâche ardue. En conséquence, il conviendra d'accorder plus d'attention encore à leurs problèmes.

Nous attendons avec le plus vif intérêt la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu en 1992. Le Bangladesh participe activement au processus préparatoire actuellement en cours. La Conférence doit déboucher sur des résultats propres à aider les pays, ceux du monde en développement surtout, à honorer leurs obligations. Nous espérons que les conventions proposées sur les changements climatiques et la protection de la biodiversité pourront bientôt être soumises à la signature.

S'efforcer d'affirmer la primauté du droit international est le plus sûr moyen de consolider la paix, le développement et la sécurité. Voilà pourquoi j'attache une signification toute particulière au fait que les années 90 ont été proclamées Décennie des Nations Unies pour le droit international. La priorité doit être donnée au renforcement du droit de la mer, à l'achèvement des dispositions gouvernant l'utilisation, à des fins autres que la navigation, des voies d'eau internationales, et à la formulation d'un régime juridique pour l'environnement.

En dernière analyse, le renforcement de la valeur humaine revêt la plus haute importance. Les règles qui constituent les droits de l'homme doivent se voir donner des définitions valables. Les droits de l'homme sont inséparables du droit au développement. Aujourd'hui, un milliard d'hommes survivent à peine. On ne doit pas leur refuser leur droit le plus élémentaire, le plus fondamental : le droit à

Le Président Ershad

une vie décente. Ce droit, nous devons le garantir en cette dernière décennie du siècle. Leur voyage vers le siècle suivant devra être guidé par le phare de l'espérance.

Les Nations Unies peuvent et doivent à ce propos apporter leur aide. Ici même, adoptons certaines résolutions à l'unanimité. Décidons d'affronter l'avenir ensemble, dans l'amitié et la fraternité. Sachons concilier les exigences des intérêts nationaux particuliers et les impératifs mondiaux. Trouvons un équilibre entre les exigences de l'autosuffisance et celles de l'effort collectif. Renforçons la sécurité mondiale pour faire face tous ensemble aux dangers qui pourraient nous menacer. Travaillons ensemble et sincèrement à surmonter nos divergences pour qu'elles ne finissent pas par nous vaincre tous.

Tel est notre rêve commun, un rêve qui, si nous le voulons, peut devenir une réalité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République populaire du Bangladesh de son importante déclaration.

M. Hussain Muhammad Ershad, Président de la République populaire du Bangladesh, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE SON ALTESSE LE CHEIKH JABER AL-AHMAD AL-JABER AL-SABAH, EMIR DE L'ETAT DU KOWEÏT

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de l'Emir de l'Etat du Koweït.

Le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Emir de l'Etat du Koweït, S. A. le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, et je l'invite à prendre la parole.

Le Cheikh AL-SABAH (interprétation de l'arabe) : C'est au nom de Dieu que nous les musulmans entreprenons nos actions, c'est en le remerciant que nous demandons sa grâce, qu'il soit loué même pour les malheurs qui nous frappent.

Monsieur le Président, nous vous adressons, au nom du peuple du Koweït, nos félicitations chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de cette quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Vous représentez un pays ami auquel le Koweït est lié par des liens solides. Nos deux pays, en effet, ont bâti leur force et leur efficacité sur la base des principes de la justice et de la légalité internationales. Nous sommes convaincus que grâce à vos capacités nous serons en mesure de réaliser les objectifs auxquels aspire la communauté internationale au cours de la présente session, et au milieu de cette conjoncture internationale complexe.

Je voudrais également adresser nos remerciements au Président de la quarante-quatrième session, le général Garba, pour la manière excellente dont il a dirigé ses travaux, et sa sagesse qui a prévalu dans l'examen des questions qui intéressent notre famille internationale.

J'ai également le plaisir d'adresser l'expression de nos remerciements et notre reconnaissance profonde au Secrétaire général de notre organisation, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables et remarquables qu'il déploie au service des causes de la paix et la sécurité internationales, ainsi que sa persévérance dans le développement du rôle et de l'efficacité de notre organisation internationale à s'acquitter des nobles tâches dont elle a été chargée par nos pères fondateurs.

Le Cheikh Al-Sabah

Nous avons également le plaisir de saluer l'adhésion du Liechtenstein, le nouveau Membre de notre organisation, et nous souhaitons à son peuple ami progrès et prospérité. Nous sommes convaincus que cette adhésion permettra de renforcer davantage l'Organisation des Nations Unies et de garantir l'efficacité et le caractère global de l'action internationale commune.

Je prends la parole aujourd'hui, du haut de cette tribune, alors que mon pays pacifique connaît une situation pénible et que l'Organisation des Nations Unies vit une expérience unique, depuis sa création, dans la défense de la légitimité internationale, par les positions adoptées par le Conseil de sécurité qui a fait face, par ses résolutions décisives, à l'agression flagrante contre l'Etat du Koweït.

Le Cheikh Al-Sabah

Sans aucun doute, le rôle primordial assumé par le Conseil de sécurité dans ces circonstances difficiles que connaissent le Koweït et le monde entier est un rôle que nous espérons voir se consolider, se développer et réussir davantage pour permettre enfin le rétablissement et le renforcement des principes de la justice internationale.

Je viens aujourd'hui porteur d'un message d'un peuple épris de paix, d'un peuple qui a toujours oeuvré pour la paix, qui a apporté son aide à tous ceux qui l'ont méritée, qui a oeuvré pour le bien, pour la réconciliation de tous ceux qui étaient séparés par des conflits, un peuple dont la sécurité et la stabilité ont été les victimes de l'agression, un peuple qui a toujours eu foi en ce noble message révélé par notre religion divine et consacré par les différentes conventions, qui s'engage moralement à les respecter.

Je suis porteur d'un message d'un peuple dont la terre constituait, jusqu'à un passé récent, le flambeau de la coexistence pacifique et de la fraternité entre les nations. Son enceinte était le carrefour des peuples épris de paix qui n'ont d'autre aspiration que la vie digne, l'édification et le travail productif. Ce peuple est aujourd'hui chassé, dispersé, nourrissant l'espoir de regagner sa patrie, ou emprisonné et militant, refusant, de son sang et son âme, de se plier ou succomber à l'occupation quelle que soit sa violence ou sa brutalité.

L'épreuve que subit le Koweït est l'apogée d'une tragédie multidimensionnelle dont les effets ne sont pas limités aux Koweïtiens, mais les ont dépassés pour toucher d'autres peuples, et ont menacé et déstabilisé le monde entier en général et la région du Golfe en particulier.

C'est ainsi que je viens ici dans ce forum, qui constitue l'autorité suprême qui dirige l'action internationale, pour vous remercier de cette solidarité mondiale écrasante dont vous avez fait preuve, dont les aspects sont manifestes dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui ont été adoptées à une unanimité sans précédent, ce qui constitue une position internationale solide qui refuse de voir la légalité, la loi, les règles de bon voisinage et les normes internationales bafouées par les canons des agresseurs, souillées par les chenilles des chars, et qui reflète ce caractère singulier de l'agression iraquienne contre l'Etat du Koweït.

Le Cheikh Al-Sabah

Jamais depuis la deuxième guerre mondiale l'histoire n'a assisté à l'envahissement par un pays donné d'un Etat indépendant et souverain, Membre des Nations Unies, et l'annexion de cet Etat par la force brutale ainsi que la tentative d'effacer son existence et son entité même de la carte politique du monde, d'estomper tous les aspects de son identité définie par ses institutions, ses structures politiques, économiques et sociales. Et tout cela se produit en cette fin du XXe siècle.

Je viens vous exposer cette dure épreuve et la peine profonde que nous éprouvons à l'extérieur et à l'intérieur de nos territoires occupés. Je viens exposer la juste cause de mon pays : laissant à vos consciences et entre vos mains le destin d'un peuple et d'une nation. Je suis certain que vous n'aurez d'autre choix que le soutien de ses droits légitimes à la libération de son territoire et que vous n'hésitez pas à adopter les mesures susceptibles de forcer les agresseurs à rétablir la légitimité et à renoncer à leur barbarisme et leur déviation.

L'agression perpétrée par le régime iraquien contre l'Etat du Koweït, son occupation et ses tentatives illégales de l'annexer à ses territoires, foulant ainsi aux pieds toutes les lois, les conventions, les normes et les traités, même ceux qui ont été contractés entre les deux pays et déposés dans les archives de cette organisation, cette agression n'était pas un simple conflit entre deux pays sur des territoires, mais un plan prémédité visant à l'occupation flagrante et au vol à main armée d'un Etat dans sa totalité. Cette agression est perpétrée par un pays auquel nous étions liés par des conventions internationales dans le cadre de la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la Conférence islamique, les Nations Unies et les autres organisations internationales.

Le régime iraquien a allégué de faux prétextes, des revendications fallacieuses et fabriquées contre mon pays sûr et pacifique. Bien que convaincus de la fausseté de ces allégations, nous y avons répondu par une proposition de recourir à une autorité d'arbitrage arabe neutre, à laquelle nous confierions la question et demanderions la solution aux différends. Mais l'Iraq s'est hâté de refuser cette proposition. Notre dernière tentative sur la voie de la paix a été déployée au cours des pourparlers bilatéraux à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite, au cours desquels nous avons souligné que le Koweït tenait à régler ses problèmes avec l'Iraq dans un cadre arabe.

Le Cheikh Al-Sabah

Toutefois, les intentions de l'Iraq dépassaient de loin les formes juridiques et les aspects légitimes pour viser directement à l'envahissement du Koweït, pour bafouer sa souveraineté, le sang de ses fils, ses richesses, pour y répandre le viol, la destruction, la terreur, brutaliser le peuple du Koweït et disperser les centaines de milliers de Koweïtiens et de ressortissants d'autres pays, dont les économies ont été usurpées, dont des centaines ont été tués et d'autres encore pris en otages.

Jusqu'à présent, les campagnes de terreur, de torture et d'humiliation se poursuivent sur le sol de cette nation, car les informations concernant les massacres et les vols à main armée de toutes les richesses de l'Etat et des citoyens ne cessent de nous parvenir.

Notre seule consolation relève de la position prise par tous les pays du monde du côté de la juste cause du Koweït, lorsque la Ligue des Etats arabes, la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques et le Conseil de sécurité ont adopté des résolutions pertinentes condamnant l'agression iraquienne, exigeant l'annulation de l'annexion et le retrait inconditionnel et immédiat des forces irakiennes aux frontières établies avant l'agression, en vue de permettre aux autorités légitimes d'exercer leurs pouvoirs et prérogatives.

Ce qui ajoute à notre fierté, c'est la position solide du peuple koweïtien courageux contre l'agression de l'usurpateur muni de toutes sortes d'armes de destruction pour défendre sa terre, sa souveraineté et l'indépendance de son Etat.

Le Cheikh Al-Sabah

Deux ans se sont écoulés depuis l'initiative que j'ai lancée du haut de cette même tribune, demandant l'annulation de la lourde dette des pays qui ont été privés de la possibilité de réaliser la prospérité et qui vivent sous les pressions de son service. Si des progrès limités ont été réalisés dans ce domaine, l'énorme étendue du problème constitue toujours une grave menace pour des millions de vies humaines, un danger menaçant sans doute la stabilité et la sécurité internationales.

En effet, depuis longtemps un lien évident a été établi entre la stabilité économique et la stabilité politique. Il nous suffit d'examiner les conclusions de la Conférence de Paris convoquée par les Nations Unies, en ce mois courant, pour étudier les problèmes des pays les moins développés, pour saisir l'étendue du problème et l'urgence de réaliser un progrès concret vers sa solution de façon efficace au profit de l'humanité tout entière. Ainsi, partant de notre initiative à ce sujet, le Koweït a décidé de son côté d'annuler tous les intérêts accumulés de ces dettes. Nous examinerons également les questions relatives au capital de ces dettes avec les pays les plus démunis en vue d'alléger le lourd fardeau qui incombe à ces pays.

Depuis les premières années de notre indépendance, mon pays a eu l'honneur d'être en tête des pays qui ont accordé leur assistance aux autres pays dans le domaine du développement. Le volume de cette assistance constituait un taux élevé par rapport au produit national brut, à savoir 8,3 %, ce qui confirme que l'Etat du Koweït a toujours tenu à participer activement à la hausse du niveau de vie des nations en développement, qu'il apporte son aide efficace à l'édification de l'infrastructure économique des autres pays.

Les aspects négatifs de la destruction et de l'agression contre le Koweït et son peuple épris de paix n'ont pas été limités à la sécurité et à la stabilité de la région du Golfe, et par la suite, comme nous l'avons constaté, à la stabilité du monde entier, mais ont également touché des questions de destinée pour lesquelles nous souhaitons que la communauté internationale trouve une solution, telles que la question palestinienne et la tragédie de l'occupation du Sud-Liban.

Le Koweït que vous avez toujours connu n'a pas changé et demeurera fidèle à ses principes, à ses amis, sauvegardant ses valeurs et respectant ses engagements.

Le Cheikh Al-Sabah

En conclusion, permettez-moi de saisir cette occasion pour m'adresser à mon peuple, le peuple fidèle du Koweït, du haut de cette tribune de justice et d'égalité de laquelle rayonnera toujours la lumière de l'espoir, pour lui affirmer que Dieu le Tout-Puissant nous garantit la victoire grâce à la volonté des fils du Koweït, à leur lutte, grâce à l'Organisation des Nations Unies, au soutien des frères et amis et de tous les peuples honnêtes épris de justice dans le monde. Le retrait des agresseurs est certain, Dieu aidant.

Nous retournerons au Koweït, qui deviendra à nouveau l'oasis de paix et de sécurité qui abritera tous les honnêtes hommes, Koweïtiens et frères résidents, travaillant les uns à côté des autres pour le bien et la prospérité, comme dit le Tout-Puissant lorsqu'il invite

"les fidèles à élever la gloire de Dieu pour qu'il leur garantisse la victoire et consolide leurs positions" (Sourate Mohammad, Verset 7).

Que la paix et la bénédiction de Dieu soient avec vous.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie l'Emir de l'Etat du Koweït pour la déclaration qu'il vient de faire.

Le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. ABU HASSAN (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, il convient que je commence ma déclaration devant l'Assemblée générale, à sa quarante-cinquième session, en vous adressant mes félicitations. Votre élection reflète notre entière confiance dans la manière dont vous saurez vous acquitter avec succès, grâce à votre sagesse, à votre expérience et à votre compétence, de vos responsabilités dans la conduite des travaux de l'Assemblée vers une issue heureuse. Votre prédécesseur, le général Joseph Garba, a accompli ses fonctions avec dévouement, et je tiens à le remercier pour son excellent travail. Je dois souligner également que la Malaisie a été impressionnée par les efforts inlassables du Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, dans la recherche de la paix et de la stabilité.

J'adresse des paroles de bienvenue et de félicitations à la délégation de Namibie qui participe pour la première fois à une session ordinaire de l'Assemblée générale, et à la délégation de Liechtenstein, dernier venu parmi les Etats Membres des Nations Unies. Je salue également la délégation du Yémen, uni aujourd'hui sous un seul drapeau. Je voudrais féliciter, par avance, la délégation de l'Allemagne unie de la réunification officielle de l'Allemagne qui aura lieu le 3 octobre prochain. L'admission de nouveaux Etats aux Nations Unies rehaussera encore l'universalité de cet organe mondial. A cet égard, la Malaisie appuie la demande qu'a formulée la République de Corée pour devenir membre des Nations Unies. Selon nous, cette mesure contribuerait également à un plus grand rapprochement entre les deux Corée.

Nous sommes témoins de changements importants dans de nombreuses parties du monde, qui affectent inévitablement l'état des relations internationales et présentent à la fois des défis et des possibilités. Les changements en Union soviétique, attribuables surtout à la politique du Président Gorbatchev lui-même, ont créé un climat de confiance qui a mis fin à la guerre froide qui a, pendant des décennies, divisé le monde en camps et en alignements. Le rapprochement grandissant entre les deux superpuissances et la transformation du scénario international nous permettent d'espérer un nouvel ordre mondial où les méfiances et les rivalités d'hier céderont la place à la coopération, à la consultation et à la coexistence pacifique entre Etats.

M. Abu Hassan (Malaisie)

Une question pertinente qui nous préoccupe est de savoir comment ces changements affecteront le fonctionnement des Nations Unies et leur rôle dans les interactions entre et parmi les Etats. Je répondrai : dans une très grande mesure. Néanmoins, les Nations Unies restent la seule organisation qui offre le meilleur forum et le meilleur instrument pour l'édification d'un consensus international et la promotion de la coopération internationale grâce à leurs divers organes, notamment l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social. Par le passé, la rivalité entre les superpuissances a provoqué l'impasse au Conseil de sécurité sur de nombreuses questions et a empêché ce dernier de prendre les mesures nécessaires en raison du recours au veto. Nous sommes cependant témoins, aujourd'hui, d'une mutualité d'intérêts et d'une volonté commune de régler les crises internationales, qui ont été rendues possibles par les changements intervenus dans le scénario international et la reconnaissance du rôle central des Nations Unies. Le débat sur l'invasion du Koweït est un témoignage de la volonté politique qui prévaut aujourd'hui dans la recherche d'une action unie sur les questions présentées au Conseil. La Malaisie voudrait croire que le monde se dirige maintenant vers une ère où le principe de la sécurité collective, encore que très embryonnaire, sera mis en pratique, conformément aux vœux des pères fondateurs des Nations Unies.

La Malaisie est fière de faire partie de l'évolution que connaissent les Nations Unies, et notamment le Conseil de sécurité. Nous avons toujours appuyé l'application effective des pouvoirs de conciliation et de coercition du Conseil visant à assurer le respect universel et l'application de ses décisions. La Malaisie croit également que la rationalisation de la fonction et du mandat du Conseil de sécurité devrait se faire dans l'esprit d'une Organisation des Nations Unies dynamique et en constante évolution pour permettre au Conseil de traiter de manière plus efficace toutes les questions en cours.

Une grande compréhension règne maintenant au sein des cinq membres permanents du Conseil de sécurité sur un certain nombre de questions, et si elle persiste, cette entente devrait être de bon augure pour l'activité future du Conseil et des Nations Unies en général. Mais cette entente ne devrait pas conduire à l'exclusivité dans les prises de décision. Les Cinq doivent agir de manière responsable non seulement envers eux-mêmes, mais également envers les autres

M. Abu Hassan (Malaisie)

membres de la communauté internationale. Ils ne devraient pas user de leur droit de veto pour freiner un consensus ou empêcher une action. Leur travail devrait servir les intérêts de tous les Etats Membres et non pas seulement les intérêts de certains Etats ou groupes d'Etats. La crise du Golfe et la question du Cambodge ont, certes, fait apparaître ces temps derniers une unité d'objectif parmi les cinq membres permanents, mais par cette unité ils doivent prouver qu'ils sont prêts à travailler en étroite collaboration sur d'autres problèmes qui n'ont pas pu être résolus jusqu'à maintenant, notamment la question de Palestine.

La foi renouvelée dans la démocratie, comme l'atteste les transformations politiques et sociales de l'Europe orientale et d'autres parties du monde, aura également, dans une certaine mesure, un effet sensible sur la structure des votes aux Nations Unies. Si pendant la guerre froide les votes dépendaient des alignements politiques des Etats Membres, nous devrions pouvoir assister à l'Assemblée à un déclin sensible de ce comportement. Nous espérons que le déclin du vote par bloc permettra d'arriver à plus de décisions par consensus sur de nombreuses questions. Cela permettra assurément de trouver des solutions plus réalistes à bon nombre de problèmes mondiaux.

M. Abu Hassan (Malaisie)

Afin que les Nations Unies fonctionnent avec des responsabilités accrues, il faut qu'elles disposent des ressources financières nécessaires, tant grâce au paiement opportun et sans condition des quotes-parts des Etats Membres que grâce à des contributions volontaires de la part des Etats pour contribuer à la réalisation de projets ou d'activités précis. Il est évident que la fonction de maintien de la paix des Nations Unies et, par voie de conséquence, le fardeau financier des opérations de maintien de la paix, ont considérablement augmenté. C'est un domaine qui devrait faire l'objet d'une attention particulière de la part des Etats Membres.

L'ordre du jour de la présente session comporte déjà une liste impressionnante de questions importantes. Les conflits régionaux suscitent toujours autant d'inquiétude. La Malaisie espère qu'ils pourront être réglés de façon pacifique, les Nations Unies jouant le rôle voulu, comme ce fut le cas pour la Namibie et le Nicaragua. Nous apprécierions de nouvelles initiatives que prendrait le Secrétaire général et les pays d'Amérique centrale pour parvenir à un règlement pacifique d'autres problèmes auxquels est confrontée la région. La Malaisie est encouragée de constater également que le Secrétaire général a pu entamer le processus d'application d'un plan de règlement au Sahara occidental. La Malaisie observe que des efforts sérieux ont été engagés pour trouver une solution durable à la question de l'Afghanistan. La Malaisie se félicite de l'accord intervenu entre l'Iran et l'Iraq en vue de la mise en oeuvre totale de la résolution 498 (1987) du Conseil de sécurité et du règlement pacifique d'une guerre coûteuse. Néanmoins, nous restons inquiets de voir que la tension persiste ailleurs dans la région.

La fin de la guerre froide devrait ouvrir la voie au règlement d'un grand nombre de problèmes importants toujours inscrits à l'ordre du jour des Nations Unies. Le problème palestinien est sans doute l'un des plus complexes. Tout en saluant le triomphe de la démocratie en Europe de l'Est et ailleurs, comment observer un silence déplacé sur les droits démocratiques du peuple palestinien, un peuple qui est toujours victime de la politique d'agression, d'intimidation et d'oppression d'Israël, qui s'est vu refuser ses droits à l'autodétermination et à une patrie qui lui soit propre. Si nous nous trouvons au seuil d'une ère de sécurité collective dans les relations internationales, veillons dès lors à ce que cet esprit de collectivisme s'applique également à la solution du problème palestinien. Sinon, il serait difficile de prétendre que la pratique du double langage n'existe pas parmi les membres importants des Nations Unies. Il

M. Abu Hassan (Malaisie)

semble inacceptable à la Malaisie que le Conseil de sécurité puisse se prononcer avec tant de vigueur sur la crise du Golfe alors qu'il a été incapable de prendre une décision à propos de la question critique de Palestine.

L'apartheid représente un autre problème de longue date, mais il semble encore possible d'aboutir à une solution. La remise en liberté de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, la levée de l'interdiction frappant l'African National Congress (ANC) et d'autres groupes anti-apartheid, la levée partielle de l'état d'urgence et l'abandon de la lutte armée par l'ANC ont été des événements importants qui ont créé un climat propice aux négociations. Le dialogue qui s'est engagé entre Nelson Mandela, représentant de la majorité noire d'Afrique du Sud, et le Président De Klerk, doit être mené jusqu'à son terme logique : la mise en place du système un homme une voix dans une Afrique du Sud libre, démocratique et non raciale et la fin de l'apartheid. Tant que cet objectif n'aura pas été atteint, la communauté internationale devra maintenir sa pression et ses sanctions contre le régime sud-africain. Nous sommes toutefois inquiets de la montée récente de la violence entre les Noirs, où une rivalité entre factions a entraîné de nombreuses pertes en vies humaines. Nous avons été heureux d'apprendre que Nelson Mandela et le chef Buthelezi allaient bientôt se rencontrer, car cet événement est de bon augure pour la solidarité noire et permettra d'éviter de nouvelles effusions de sang. Nous voudrions engager le Président De Klerk, responsable du maintien de l'ordre public en Afrique du Sud, à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne la partialité de la police et la participation d'extrémistes blancs.

En Asie du Sud-Est, le conflit du Cambodge semble sur le point d'être réglé de manière pacifique. L'accord récemment intervenu à Jakarta entre toutes les parties cambodgiennes, qui ont accepté le document-cadre élaboré par les cinq membres permanents comme base d'un règlement politique d'ensemble et la formation d'un conseil national suprême, est un début prometteur vers une solution pacifique, juste et durable. L'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 668 (1990), à laquelle la Malaisie a pleinement participé, devrait donner un élan nouveau aux efforts destinés à hâter ce processus. Les Cambodgiens eux-mêmes doivent maintenant aplanir les divergences qui subsistent, et il leur appartient également de faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'élaboration d'un accord politique d'ensemble. Il sera ainsi possible de convoquer à nouveau rapidement la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, au cours de

M. Abu Hassan (Malaisie)

laquelle un accord de paix sur le long conflit pourra être signé et scellé. En tant que membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui recherche depuis longtemps une règlement politique d'ensemble du problème cambodgien, la Malaisie se félicite des progrès réalisés jusqu'ici et se tient prête à saluer la décision que prendra le peuple cambodgien sur son propre avenir, grâce à la tenue d'élections libres et justes organisées et mises en oeuvre par les Nations Unies.

Etant donné le rapprochement intervenu entre les deux superpuissances et d'une tendance très nette vers une réduction des tensions régionales, l'invasion du Koweït, le 2 août dernier, a été un choc brutal, qui souligne la fragilité et l'instabilité de notre système international. La Malaisie a été affligée par le recours à l'intervention armée d'un frère musulman contre un autre, l'amitié de l'un et de l'autre étant chère à la Malaisie. En dépit de cela, la Malaisie a fermement maintenu les principes en lesquels elle a foi et a agi en conséquence, en tant que membre du Conseil de sécurité, en appuyant toutes les résolutions du Conseil relatives à l'invasion, une violation du droit international que nous ne saurions tolérer. En recherchant une solution pacifique et rapide de la crise, nous avons affirmé que les Nations Unies devaient jouer un rôle central et, en même temps, que toutes les résolutions du Conseil de sécurité devaient être réellement mises en oeuvre. La Malaisie a demandé avec insistance au Conseil que les efforts diplomatiques et politiques ne cessent d'être déployés pour mettre fin à cette crise.

Le Moyen-Orient demeure la région du monde la plus explosive. Il est évident que tout événement majeur dans la région ne manquera pas d'avoir des conséquences politiques, économiques et religieuses sur le monde. Pour des raisons évidentes, elle exige toute notre attention. La tournure que les événements ont récemment pris dans le Golfe a placé la région et le monde au bord du précipice de la guerre. L'accumulation de forces dans la région est assurément source de profonde préoccupation. Par principe et en tant que membre du Mouvement des non-alignés, la Malaisie est hostile au déploiement de forces militaires de grandes puissances dans d'autres régions. Nous ne devons épargner aucun effort pour éviter une évolution dangereuse qui pourrait dégénérer en une guerre à grande échelle dont les conséquences seraient néfastes pour la région et le monde entier.

M. Abu Hassan (Malaisie)

La situation économique internationale continue d'être une source de grande préoccupation pour nous tous, particulièrement pour les pays en développement. Nombre d'entre eux continuent de connaître une croissance économique lente, voire négative dans certains cas, qui s'ajoute à leurs problèmes de dette extérieure, à la chute des prix des produits de base, à leurs difficultés d'accès aux marchés et à une multitude d'autres problèmes. Au début de l'année, à la session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale, nous sommes convenus de prendre des mesures concrètes pour favoriser la croissance et le développement économiques des pays en développement. Cet engagement doit maintenant se transformer en une action constructive. La récente conférence sur les pays les moins avancés représente une mesure utile pour remédier à la situation de ces pays.

Les problèmes des pays en développement doivent être vus dans la bonne perspective. C'est dans cet esprit que 15 pays en développement se sont réunis à Kuala Lumpur, en Malaisie, au début de juin. Ces pays ne prétendent pas arbitrer ou réglementer, de leur propre chef, les affaires économiques mondiales. Il ne se sont pas non plus réunis pour conspirer contre quiconque - dans le Nord ou dans le Sud. Leurs objectifs n'étaient pas ambitieux. Ils se sont réunis pour élaborer une approche réaliste des problèmes et pour étudier les possibilités d'une coopération Sud-Sud élargie et plus intense. La Malaisie espère qu'une instance telle que la réunion de ce groupe des Quinze, bénéficiant de l'appui d'autres pays en développement, permettra de faciliter le dialogue, non seulement entre les pays du Sud, mais également entre le Sud et le Nord. A notre avis, un Sud organisé contribuerait à la promotion de solutions justes et viables aux divers problèmes économiques du Sud.

Les pays en développement reconnaissent qu'il doit y avoir des moyens de trouver des solutions à leurs problèmes. Il existe à cette fin diverses instances. Les Nations Unies sont certainement du nombre. L'Organisation devrait se voir encourager à aborder les questions économiques internationales de manière à contribuer à la recherche de bonnes solutions. Le Groupe des 77 reste une instance importante de dialogue entre les pays en développement et une voie de dialogue entre eux et les pays développés, aux Nations Unies et dans d'autres instances.

M. Abu Hassan (Malaisie)

Il faut comprendre qu'en cette période de l'après-guerre froide, de nouveaux arrangements susceptibles de créer un système économique et commercial international stable devront être trouvés. Le Nord ne peut méconnaître complètement les problèmes et les besoins de nombreux pays du Sud tout simplement parce que de nouvelles démocraties naissantes dans le Nord ont besoin d'aide. Les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont intéressés au même chef à l'avenir de l'économie mondiale. Leurs besoins sont tout aussi urgents, sinon plus urgents, que ceux des pays de l'Europe de l'Est. Il ne faut pas les ignorer. Donnons au système des Nations Unies la possibilité d'édifier un consensus sur ces questions pressantes.

Nous sommes entièrement d'accord pour déclarer que la dégradation de l'environnement doit cesser. Nous sommes tous attachés à un monde propre et écologiquement sûr, non seulement pour nous et pour notre génération mais pour les générations futures. C'est cet engagement fondamental qui a permis à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions, particulièrement au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de jouer un rôle directeur à l'égard des questions écologiques qui menacent les systèmes de subsistance de l'homme. La participation active de l'Organisation des Nations Unies trouve son expression dans ses diverses résolutions et activités, notamment dans la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit se tenir en 1992. Nous tenons à rappeler que, pour assurer le succès de la conférence de 1992, nous devons tous consacrer nos efforts aux objectifs suivants : premièrement, le transfert effectif de techniques écologiquement saines et appropriées aux pays en développement; deuxièmement, la fourniture de ressources financières nouvelles et complémentaires pour permettre aux pays en développement de jouer leur rôle; et, troisièmement, un environnement économique international propice, qui favorise la croissance économique et le développement, particulièrement dans les pays en développement. Mettre en relief les questions de l'environnement sans les lier au développement ne servirait pas nos intérêts. De même, ni les instruments juridiques ni les mesures unilatérales, y compris les interdictions et les campagnes visant à déformer les faits, ne serviront la cause d'un monde propre et sûr. L'environnement et le développement se renforcent et se complètent l'un l'autre.

M. Abu Hassan (Malaisie)

La question de la protection de l'environnement mondial ne peut être séparée de la question de l'Antarctique. Il devrait exister une convention véritablement mondiale sur la conservation et la protection de l'Antarctique pour le bien de l'humanité. L'Antarctique offre à la communauté internationale la meilleure des occasions d'entreprendre un effort multilatéral global pour assurer aux générations futures un environnement sûr et propre. Nous devrions tous appuyer les efforts visant à interdire les activités de prospection et d'extraction dans l'Antarctique et dans sa région, et veiller à ce que toutes les activités entreprises servent uniquement à la recherche scientifique pacifique. La Malaisie appuie l'idée de préserver l'Antarctique en tant que réserve naturelle ou parc mondial. Nous devrions tous être en mesure de trouver un terrain d'entente, grâce aux Nations Unies, entre ceux qui sont parties au système du Traité sur l'Antarctique et ceux qui n'en sont pas parties. Nous ne pouvons nous permettre de sacrifier ce continent à nos intérêts étroits et égoïstes.

L'abus et le trafic illicite de drogues constituent une autre question très importante qui exige une action appropriée de la part de la communauté internationale puisqu'elle affecte tous les pays. A la dix-septième session extraordinaire consacrée aux stupéfiants qui a eu lieu en février dernier, les Etats Membres ont reconnu que les Nations Unies devraient être dotées du mandat et des ressources nécessaires pour accroître la coopération internationale en vue de combattre le problème de la drogue. Faisons de cela une réalité. Ce problème est beaucoup trop important pour s'attendre à ce que les Nations Unies s'acquittent de leur tâche dans ce domaine sans que l'on accroisse leur capacité. Nous devrions tous appuyer toute proposition qui permettrait d'accroître l'efficacité et la productivité de l'ONU dans ce domaine, ainsi que la restructuration des organes compétents des Nations Unies en une entité unique. Le problème de la drogue étant devenu très complexe, il exige des réactions à tous les niveaux. C'est pourquoi l'action internationale devrait être coordonnée grâce aux Nations Unies, tandis que les gouvernements joueraient leur rôle en s'attaquant au problème sur le plan national. La Malaisie, pour sa part, a beaucoup fait pour combattre l'abus des stupéfiants dans le pays.

Les années 90 devraient être une décennie de regain de confiance dans les Nations Unies. Nous avons récemment été témoins d'événements importants

M. Abu Hassan (Malaisie)

qui auront un effet durable sur l'avenir du système des Nations Unies tout entier. Dans toute l'histoire des Nations Unies, jamais le moment n'a été plus propice pour elles de retrouver la confiance et la foi de la communauté internationale. Avec ce regain de confiance de tous leurs Membres, les Nations Unies peuvent jouer leur rôle légitime en aidant à façonner ce monde d'après la guerre froide. Les Nations Unies ont besoin de tout notre soutien.

M. BONGO (Gabon) : Votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies est un hommage à vos mérites personnels. Elle donne la mesure de la contribution de Malte, votre pays, à notre oeuvre commune de paix et de coopération entre les peuples et les nations.

La délégation gabonaise se fait autant un plaisir qu'un devoir de former, dès maintenant, à votre endroit, ses voeux de plein succès dans l'accomplissement de votre lourde et honorable mission.

Le général Joseph Garba, votre prédécesseur, par son dévouement et sa compétence, aura également mérité des Nations Unies. Ma délégation s'associe à l'hommage qui lui est aujourd'hui unanimement rendu.

Assurément, les Nations Unies retiendront l'action ô combien positive de M. Javier Pérez de Cuéllar dans le sens de la réhabilitation de notre organisation, dans le rôle qui lui fut assigné par ses fondateurs voici 45 ans.

Je voudrais donc lui exprimer les sincères félicitations du Gabon et l'assurer de sa disponibilité à oeuvrer pour la réalisation de la paix et de la justice dans le monde. C'est le lieu pour le Gabon de saluer les récentes admissions, au sein de notre grande organisation, de la Namibie et du Liechtenstein.

Le cours des relations internationales actuelles inspire plutôt des inquiétudes par rapport à la sérénité dont elles étaient marquées il y a quelque temps. Ce contraste, apparu en une période aussi brève, interpelle aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies à cause de son caractère inattendu.

De fait, à travers les Nations Unies, il incombe à chacun de ses membres d'entreprendre toute initiative favorable à la restauration d'un climat de confiance plus conforme aux idéaux qui nous réunissent ici.

Notre organisation semble être parvenue à un moment important de son évolution. Ainsi, nous nous affirmons prêts à nous impliquer résolument dans l'édification d'un nouvel ordre de sécurité à l'avantage de tous, et dans le combat pour le développement. Nous ne saurions y parvenir sans être animés de la ferme volonté d'éliminer des fléaux persistants tels que l'apartheid, la drogue, le sous-développement économique et social pour lesquels l'Assemblée générale a tenu récemment des sessions spéciales.

Ce sont là quelques-uns des principaux défis qu'il nous revient de relever. Mais il n'en demeure pas moins que l'esprit de paix a fait beaucoup de progrès en

M. Bongo (Gabon)

tant que facteur essentiel de la coexistence des nations. De même, d'autres valeurs de l'humanité, dont la démocratie et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt.

En effet, un regard porté sur ces dernières années permet d'établir avec certitude que les sociétés contemporaines se démocratisent.

Et c'est précisément dans ce contexte, Monsieur le Président, que de profondes mutations institutionnelles s'opèrent actuellement au Gabon où, à la faveur des élections qui s'y déroulent, nous nous attelons à l'installation d'une assemblée parlementaire multipartite.

Répondant aux aspirations de ses concitoyens, le Président de la République, S. E. El Hadj Omar Bongo, a convoqué une conférence nationale sur la démocratie qui s'est tenue à Libreville en mars et avril derniers. Ces assises historiques ont mobilisé toutes les opinions représentées par de nombreuses associations à caractère politique ou socioprofessionnel.

Le débat d'idées s'est déroulé dans un esprit d'ouverture, de liberté et de responsabilité. Il en est résulté un consensus national grâce auquel une nouvelle constitution régit dorénavant la vie politique gabonaise; une charte nationale des libertés a été adoptée; un gouvernement reflétant plusieurs sensibilités politiques constitué; et pour veiller au bon fonctionnement de la démocratie naissante, un conseil national pour la démocratie et un comité de suivi des actes de la conférence nationale ont été mis en place.

Cette même mission sera assurée dans le domaine des médias par le conseil national de la communication qui verra le jour au lendemain des élections législatives.

Ces élections multipartites, les premières dans mon pays depuis près d'une génération, constituent une étape cruciale dans la consolidation des moeurs démocratiques au Gabon.

Le nouveau paysage institutionnel, qui va désormais servir de cadre à la vie politique gabonaise, entend s'organiser fondamentalement sur le principe de la primauté du droit en tant que garant de la stabilité et du respect de nos institutions.

En conséquence, nous voudrions dire ici toute notre conviction que la démocratie, dans sa vocation d'universalité, est une voie sûre, pour la transition des sociétés parvenues à un certain stade de leur mutation.

M. Bongo (Gabon)

Dans mon propos liminaire, j'ai souligné le rôle joué par notre organisation, pour sa réhabilitation. Je constate que certains des thèmes inscrits à l'ordre du jour de la présente session de notre assemblée illustrent précisément cette tendance.

Les profondes mutations intervenues dans la vie internationale à la faveur de la consolidation du climat de détente se sont traduites par l'amorce de perspectives réelles de paix et le règlement de certains conflits régionaux.

L'on conviendra de noter ici que la dynamique qui a conduit à la réunification de certaines parties du monde naguère divisées participe non seulement du besoin universel d'autodétermination des peuples, mais aussi et surtout de ces mêmes mutations.

La décision des deux Yémen de se constituer en un seul Etat, la réunification imminente des deux Allemagne, les pourparlers engagés récemment entre les deux Corée, à un niveau élevé, témoignent de la réelle capacité des peuples que nous représentons à contribuer pacifiquement à la marche de l'histoire.

Nous sommes cependant loin d'être à l'abri de tensions de toutes sortes, tant il est vrai que de nombreux problèmes demeurent.

Si l'on considère la situation qui prévaut actuellement en Afrique, il est en effet désolant de constater que l'histoire de ce continent aura réservé, à ce jour, un sort particulièrement douloureux à certaines de ses populations.

La pratique aussi continuelle qu'injustifiée de la politique d'apartheid aura provoqué à elle seule le déplacement massif de populations et représente en tout cas la principale cause du phénomène des réfugiés en Afrique australe.

Nous devrions y voir une raison supplémentaire pour en appeler avec force à la communauté internationale de tout mettre en oeuvre pour l'application intégrale des décisions pertinentes de l'ONU et de l'OUA. De même, devrions-nous soutenir les initiatives prises tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Afrique du Sud elle-même afin d'aboutir, dans un avenir que nous voulons proche, au démantèlement de cet odieux système d'apartheid.

Dans cet esprit, le Gabon se félicite de la libération de Nelson Mandela et de la légalisation des mouvements anti-apartheid. Mais il est au regret de relever l'insignifiance des mesures annoncées comme visant à l'éradication de l'apartheid.

C'est pourquoi le Gabon se prononce pour le maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud.

M. Bongo (Gabon)

Mais le sort de ces populations africaines ne tient pas qu'à l'apartheid. Les conflits internes et frontaliers sont autant de causes génératrices des mêmes perversions. En eux-mêmes, ces conflits frontaliers, parce qu'ils mettent en cause des souverainetés, posent le problème de leur règlement, dans le cadre des mécanismes prescrits soit par l'ONU soit par l'OUA.

Concernant précisément le différend frontalier Tchad-Libye, mon pays, qui a la charge de présider le Comité ad hoc institué par l'OUA, a pris une part active au cours de l'année écoulée dans le processus de l'application de l'Accord conclu à Alger le 31 août 1989. C'est ainsi que nous avons suivi le fonctionnement de la Commission technique mixte prévue par cet accord. Mieux, nous avons organisé au Gabon, au mois de mars dernier, une réunion tripartite au niveau ministériel, à l'occasion de laquelle nous avons proposé aux parties au conflit un projet de protocole de mise en oeuvre de l'Accord d'Alger. Ce projet a reçu l'agrément partiel des deux parties, qui se sont engagées à poursuivre les négociations sur certains points restés en suspens. Maintenant que notre organisation, par l'intermédiaire de la Cour internationale de Justice, se trouve saisie de ce dossier, nous voudrions exprimer ici notre gratitude aux autres Etats qui ont contribué à la recherche d'une solution politique de ce différend et notre conviction d'avoir tout mis en oeuvre à cet effet.

La crise du Moyen-Orient, qui perdure en raison des incompréhensions exacerbées, vient de connaître, hélas, un autre épisode qui ajoute à la complexité du débat sur cette région et, de ce fait, disperse les efforts pour la recherche de solutions appropriées. A propos des aspects devenus classiques de ce débat, c'est-à-dire le Liban et la Palestine, le Gabon préconise le recours à un mécanisme opératoire, dont la création et la mise en place, fondées sur les dispositions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, permettraient une solution globale de ces questions. En particulier, le projet de convocation d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, avec la participation de l'OLP, mériterait de se réaliser dans un avenir que nous souhaiterions des plus proches.

La gravité des récents événements survenus dans la région depuis l'entrée des troupes irakiennes sur le territoire du Koweït nous interpelle tous. L'examen de la situation ainsi créée nécessite la mobilisation de tous les moyens diplomatiques et politiques dont dispose la communauté internationale, dans l'esprit des résolutions pertinentes de notre organisation.

M. Bongo (Gabon)

La situation qui prévaut au Cambodge vient de connaître des évolutions dignes d'intérêt. Il convient, en particulier, de se féliciter de l'accord exprimé par les parties au conflit en faveur du "cadre" proposé par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour un règlement politique global et durable dudit conflit.

Les transformations intervenues dans les relations Est-Ouest, naguère entretenues par l'équilibre de la terreur, devraient logiquement se traduire par une remise en question de la fonction politique assignée à l'armement nucléaire. En effet, depuis 1988, les plus grands détenteurs d'armes nucléaires ont convenu du principe de leur réduction et envisagent même de conclure à la fin de cette année un accord portant sur ses modalités. Ces changements devraient générer, dans le prolongement de ces efforts, un climat propice à de nouveaux équilibres construits sur le recours au dialogue, à la confiance et au respect des intérêts mutuels. Les relations internationales à venir ne gagneront en sécurité et en stabilité qu'à ce prix-là, qu'il s'agisse des relations politiques ou économiques.

C'est à juste titre que notre organisation a consacré sa dix-huitième session extraordinaire à la coopération économique internationale et au développement. Les constats faits lors de cette session extraordinaire sur la situation de l'économie mondiale des années 80, les perspectives envisagées pour l'amélioration de cette situation, ainsi que les engagements pris par l'Assemblée générale permettent d'apprécier positivement cet événement.

Cette reprise en main par l'ONU du dossier relatif au dialogue Nord-Sud, si elle était menée selon une approche globale, devrait être porteuse de nouvelles espérances. Les avantages d'une telle approche n'échapperont à personne. Appliquée à l'épineuse question du traitement de la dette par exemple, elle dissuaderait de privilégier soit les aspects économiques au détriment des aspects sociaux, soit les aspects politiques au détriment des aspects éthiques.

Comme l'a mentionné le Secrétaire exécutif de la CEA dans son dernier rapport, les contraintes extérieures constituent un "facteur essentiel du marasme économique de l'Afrique". En effet, outre une balance commerciale qui se dégrade d'année en année, on assiste à un alourdissement du fardeau de la dette, dont l'encours, pour les seuls pays africains, se chiffre actuellement à environ 260 milliards de dollars, soit le cinquième de l'ensemble de la dette des pays en voie de développement.

M. Bongo (Gabon)

Nos pays ont adopté des programmes d'ajustement structurel et participent à des accords de rééchelonnement sur le remboursement de la dette. Sur cette base, ils ont pris, individuellement, des mesures d'assainissement budgétaires et monétaires, en dépit des conséquences contraignantes qu'elles entraînent sur le plan social, conséquences que des mesures plus avantageuses de la part des pays créditeurs, permettraient d'atténuer.

A cet égard, le Gabon, pays à revenu intermédiaire, se félicite de la réduction du taux d'intérêt de la dette publique décidée unilatéralement par la France. Cette initiative constitue un témoignage du rôle de la solidarité internationale dans la gestion des difficultés économiques. C'est le lieu de renouveler l'appel maintes fois lancé par le Groupe des 77 en faveur de l'annulation de la dette de l'ensemble des pays en développement.

Au cours de ces deux dernières années, l'économie mondiale a connu, certes, une croissance meilleure que prévue, mais elle n'a pas favorisé l'équilibre tant recherché dans l'évolution globale des rapports économiques entre pays industrialisés et pays en développement. S'agissant de l'Afrique en particulier, de profondes raisons d'inquiétude pour l'avenir du continent demeurent. Dans l'ensemble, le niveau de vie des populations s'est dégradé pour la quatrième année consécutive, du fait de la chute des cours des produits de base et de la faible part de l'Afrique dans les échanges internationaux.

Pour faire face à cette distorsion endémique, un réexamen des modèles de développement s'impose dans le sens de la prise en compte des réalités de nos pays. Comment pourraient-ils se départir du simple rôle de producteurs de matières premières où ils se trouvent confinés? Comment pourraient-ils assurer l'équilibre de leur balance des paiements et le renouvellement de leurs recettes d'exportation? Mais revoir les modèles de développement adoptés par nos pays serait un leurre si l'on ne s'assurait l'acquisition des ressources financières, la maîtrise du commerce des produits de base et l'amélioration plus générale de la place de nos pays dans le commerce mondial. C'est pourquoi il nous paraît urgent de convenir d'une solution équitable et définitive du problème de la dette, d'une augmentation des ressources pour le développement, d'une coordination des politiques nationales macroéconomiques, et de la promotion d'un système de négociations internationales.

M. Bongo (Gabon)

Si les questions politiques et économiques internationales de l'heure retiennent notre attention, il devrait en aller de même des questions relatives à l'environnement et à la population. En ce qui concerne l'environnement, l'objectif recherché est d'abord de sensibiliser nos opinions publiques respectives sur les dangers qui menacent notre sécurité à tous, à savoir : la déforestation anarchique, l'érosion des sols, la pollution des eaux et de l'atmosphère, l'appauvrissement de la couche d'ozone, le trafic illicite des déchets toxiques, pour ne citer que ceux-là. Tels pourraient être les axes prioritaires de la Conférence sur l'environnement prévue en 1992 au Brésil.

La question de l'avenir de la population mondiale n'est pas en reste des préoccupations qui animent actuellement notre organisation. L'opération lancée il y a quelques années par le Fonds des Nations Unies pour la population en porte témoignage.

M. Bongo (Gabon)

Si je devais me résumer à ce stade de mon propos, je dirais que la réhabilitation de notre organisation se double d'une réelle note d'humanisation, dans l'examen renouvelé des grands dossiers. C'est assurément là un signe des temps. Reflet de la diversité et de la disponibilité des Membres qui la composent, l'ONU porte en elle-même des atouts sûrs pour son propre renouveau. C'est là une règle générale, voire une loi universelle qui gouverne la marche et le devenir de tout organisme. Il revient donc naturellement à chacun des Etats Membres de tout mettre en oeuvre pour contribuer à cet accomplissement.

C'est dire combien est essentielle la question des moyens à consentir. L'Organisation des Nations Unies ne peut échapper aux pesanteurs de toutes sortes qui influent sur la marche de l'humanité vers un monde meilleur.

Pourtant, nous devons compter chaque fois avec ces mêmes pesanteurs, en nous efforçant d'être suffisamment imaginatifs pour les surmonter. Dans cette entreprise, nous ne serions pas les premiers. Les générations qui nous ont précédé ont été confrontées à ce même défi. Mais, mieux armés qu'elles, c'est avec confiance et détermination que nous devrions entrer dans le prochain millénaire dont l'avènement est imminent.

La séance est levée à 13 h 15.

